

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 90

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

JURA

Premier hebdomadaire franco-suisse

Encore une preuve de coopération transfrontalière. Des spécialistes de la presse, soucieux de renforcer les liens entre des régions culturellement proches, se sont lancés dans l'exploitation des créneaux non exploités de collaboration. Ainsi est né « Décideurs », premier hebdomadaire consacré exclusivement à l'actualité régionale de Suisse romande, de franche-Comté et de Bourgogne. Centré sur l'information politique et économique régionale et européenne, cette nouvelle revue sera constituée d'une vingtaine de pages et publiée sous forme de lettre adressée principalement aux chefs d'entreprises, aux administrations et aux responsables politiques. Imprimé en France, l'hebdomadaire aura un siège social et une rédaction dans chaque pays: Besançon pour la France, Porrentruy et Yverdon pour la Suisse. Une société franco-suisse, «Jura-Press-Edition» a été créée pour l'occasion.

BERNE

Moutier tourne le dos à Berne

Les autorités de Moutier vont demander cet automne le rattachement de leur ville au canton du Jura. Le passage au Jura de la commune de Vellerat restée bernoise en 1979 a renforcé les convictions des partisans de la séparation. Les autonomistes majoritaires depuis 1986 au sein du législatif et de l'exécutif communaux assurent disposer d'un fort soutien de la population et notamment de 80 % des jeunes. Le maire de la commune, Maxime Zuber, ne cache pas son

enthousiasme : « Avec les années, la majorité autonomiste ne cesse de croître. Aujourd'hui environ 65% de l'électorat s'est rallié à notre projet de quitter Berne. Cette volonté démocratique doit être prise en considération. Les cantons du Jura, de Berne et de la Confédération devront étudier les moyens juridiques d'instaurer ce processus ». Le souhait de la petite ville de l'arc jurassien de rejoindre un canton plus proche de sa culture est loin de satisfaire Berne qui s'effraie du grignotage de ses frontières. Du reste, rien n'est acquis. En supposant qu'une majorité de Prévotois se prononce pour un rattachement au Jura lors d'un référendum consultatif, le reste du Jura bernois - majoritairement antiséparatiste - et l'ensemble du canton de Berne seraient aussi appelés à donner leur avis.

GENEVE

Le bleu Léman appartient au passé

Les attaques bactériennes et de phosphates ont volé au lac Léman sa couleur originelle. Le vert a succédé au bleu profond. « Le plancton et les algues sous l'effet de l'augmentation du taux de phosphore ont considérablement proliféré, provoquant ce changement de teinte. Jadis pauvre en vie, le lac a subitement été envahi par de la faune et de la flore en grande quantité, le mettant ainsi en danger », explique Roger Revaclier, chef de la section hydrobiologie du Service de l'écotoxicologie du canton de Genève. Pour lutter contre le problème, les stations d'épuration (STEP) ont été dotées depuis 1972, d'un dispositif de déphosphatation. En 1986, les phosphates ont été interdits dans les lessives

accélérant ainsi l'assainissement du lac. Actuellement la teneur en phosphore est en baisse, mais elle ne rejoindra jamais plus le niveau du début du siècle.

NEUCHÂTEL

Remboursez !

Un projet de loi met en cause la rétribution des parlementaires pour la plupart fonctionnaires. L'écologiste, Jean-Carlo Pedrolin a soulevé devant le Grand Conseil le problème du cumul des revenus. Son projet, sur lequel la commission a accepté de se pencher, prévoit que les fonctionnaires cantonaux aient l'obligation de reverser leurs indemnités de parlementaires ou de députés. Un projet de loi qui ne fait pas d'émules parmi les personnes concernées qui considèrent leur charge politique comme un surplus de travail à rémunérer comme il se doit.

VAUD

La Poudrerie d'Aubonne ferme ses portes

Le Conseil de Direction du Département militaire fédéral (DMF) a décidé la fermeture de la poudrerie centenaire d'Aubonne. Fermeture qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année. L'usine, spécialisée dans la fabrication de la poudre noire, fondée en 1853, n'a fait l'objet d'aucune modernisation depuis cette date. Les ouvriers travaillent encore en hiver dans la pénombre ou à la lanterne portative ! Il aurait fallu investir 4,5 millions de francs suisses pour rendre les installations compatibles avec les normes actuelles de sécurité et de protection de l'environnement. Un investissement rhédibitoire face à un marché en forte régression.



Lausanne : moyen-âge sous parking

Avant d'amorcer le chantier de rénovation du parking des Roitillons, la ville a autorisé les services d'archéologie de partir à la recherche du temps passé. Et ce sont des bribes de moyen-âge qui se sont offerts à eux. Rappelons qu'au début du XIX^e siècle, Lausanne comptait cinq quartiers : La Cité, la Palud, Bourg, Saint Laurent et celui du Pont. Les quatre premiers sont toujours bien tracés, ce qui n'est plus le cas du cinquième. Les fouilles engagées depuis l'année dernière ont permis de le remettre en mémoire et de révéler des fonds de murailles datant du XIII^e siècle, selon

François Christe, responsable du bureau d'archéologie monumentale et urbaine (BAMU). L'histoire qui refait ainsi surface est celle d'un quartier médiéval prospère, allongé en trois tranches parallèles au Flon. Au moyen-âge, une rivière était précieuse et les Lausannois ont su exploiter la leur. Mais après le voutage du Flon en 1830, le cours d'eau s'est muselé, les ressources qu'il offrait se sont alors taries. La pauvreté s'est installée. Vers la fin du XIX^e siècle, le quartier du Pont s'est peu à peu démantelé. Les vestiges de ce temps presque oublié seront déposés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne. Les

fouilles devraient se terminer à la fin de l'année et faire place au chantier du parking souterrain.

Zoug

Un paradis pour les contribuables

Zoug est resté en 1995 le canton où la fiscalité est la plus favorable de Suisse. Dans ce canton, le niveau d'indice total de la charge grevant le revenu et la fortune a été inférieur de près de la moitié (55,8) à la moyenne suisse de 100. C'est ce que montrent les chiffres publiés par l'administration fédérale des contributions. Les cantons de Nidwald (71,2) et de Zurich (76,7) se classe respectivement deuxième et troisième. Les habitants des cantons de Fribourg (136,3) du Valais et du Jura (128,2) sont ceux qui paient le plus d'impôts.

Zurich

350 000 jeunes dans la rue pour la Street Parade

Qu'on se le dise, la musique techno au son exclusivement électronique et à la rythmique dansante fait de plus en plus d'adeptes. A commencer par les jeunes Suisses. Sur les bords du lac de Zurich, la cinquième Street Parade a connu un succès inégalé. Haute en couleur, la foule survoltée a montré mille visages... « Drag Queen » sur échasse ou autres élucubrations esthétiques de manne futuriste. Un samedi de la mi-août, Zurich s'est fait l'écho du slogan des fanatiques de « techno - musique » : « amour, paix, liberté et tolérance ». Une grande fête qui attirent de plus en plus de jeunes Romands et étrangers.